

Au Canada, la discussion sur le bill de la défense navale est enfin terminée. L'amendement de M. Monk demandant de soumettre la question au peuple a été rejeté par 175 voix contre 18. L'amendement Borden, que nous avons analysé dans notre dernière chronique, a été repoussé par 119 voix contre 78. Et enfin l'amendement Northrup, proposant le renvoi du bill à six mois, a été défait par 118 voix contre 78. C'est maintenant le Sénat qui a la parole.

A Québec la session s'est ouverte le 15 mars. Le discours du trône annonce peu de mesures nouvelles. Le débat sur l'adresse a duré une semaine à l'Assemblée législative. Le réel travail législatif ne commencera que la semaine prochaine.

**Thomas CHAPAIS.**

Québec, 25 mars 1910.

---